

Direction Générale des Ressources / Direction des Achats et de la Commande Publique

DACP

REF : DACP2011037

Signataire : CLB/ED/OL

OBJET : Remplacement des menuiseries extérieures de la rotonde de la maison de l'enfance Saint-Exupéry. Approbation du marché.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des Marchés Publics et notamment ses articles 26 à 28,

Vu l'article 4 du Guide des procédures adaptées approuvé par le Conseil municipal le 30 avril 2009,

Vu le budget communal,

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 14 septembre 2011

Vu l'avis favorable de la commission municipale « gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement »,

Considérant qu'il y a lieu de restructurer des menuiseries extérieures de la rotonde de la maison de l'enfance Saint-Exupéry, dégradées consécutivement à des intrusions, ne répondant par ailleurs plus aux normes et à la réglementation en matière thermique.

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE le marché relatif aux travaux de remplacement des menuiseries extérieures de la rotonde de la maison de l'enfance Saint-Exupéry, à Aubervilliers.

le Maire

Reçu en Préfecture le : 30/09/2011

Publié le : 29/09/2011

Certifié exécutoire le : 30/09/2011

Pour le Maire
L'Adjoint délégué